

**RODRIGUES  
THIRD REGIONAL ASSEMBLY**

**Debate No. 10 of 2013**

**Sitting of Monday 16 December 2013**

The Assembly met in the Assembly House,  
Port Mathurin, at 10.30 hours

*(Mr. Chairperson in the Chair)*

**The National Anthem was played**

**Debate No. 10 of 2013**

**RODRIGUES REGIONAL ASSEMBLY**

**MONDAY 16 DECEMBER 2013**

**CONTENTS**

**ANNOUNCEMENT**

**OBITUARY**

**ADJOURNMENT**

## **The Executive Council**

**(Formed by Mr. Louis Serge Clair, G.C.S.K.)**

|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mr. Louis Serge Clair, G.C.S.K.                            | Chief Commissioner, Commissioner responsible for Central Administration, Civil Aviation (Administration), Civil Status, Customs and Excise (Administration), Judicial (Administration), Legal Services, Marine Services (Administration), Meteorology (Administration), Education (Administration), Arts and Culture, Historical sites and Buildings, State Lands, Town and Country Planning, Fire Services, Prisons and Reform Institutions (Administration), Cooperatives, Agriculture, Food Production, Plant and Animal Quarantine, Statistics in respect of Rodrigues, Registration, Postal Services (Administration) |
| Mrs. Rose Marie Franchette<br>Gaspard Pierre Louis, C.S.K. | Deputy Chief Commissioner, Commissioner responsible Child Development, Family Welfare, Women's Affairs, Handicraft, Vocational Training, Information Technology and Telecommunications, Industrial Development                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Mr. Simon Pierre Roussety                                  | Commissioner responsible for Infrastructure including Highways and Roads and Public Buildings and Utilities, Housing, Transport, Water Resources                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Mr. Louis Daniel Baptiste                                  | Commissioner responsible for Social Security (Administration), Employment, Labour and Industrial Relations, Consumer Protection, Trade, Commerce and Licensing                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Mr. Ismael Valimamode                                      | Commissioner responsible for Health (Administration), Sports                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Mr. Jean Richard Payendee                                  | Commissioner responsible for Environment, Forestry, Tourism, Marine Parks,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Ms. Marie Rose de Lima Edouard                             | Commissioner responsible for Youth, Community Development, Library Services, Archives, Museum                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

## **PRINCIPAL OFFICERS AND OFFICIALS**

Mr. Chairperson    -        Sooprayen, Mr. Soopramanien, G.O.S.K.  
Clerk                        -        Gopall, Mr. Navin  
Deputy Clerk        -        Legentil, Miss Marie Lyndia Yannick  
Serjeant-at-Arms    -        Constant Perrine, Mr. Stenio

ANNOUNCEMENT

**OBITUARY – NELSON ROLIHLEHLA MANDELA, FORMER  
PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF SOUTH AFRICA**

**Mr. Chairperson:** May I kindly request Respected Members to stand up to observe one minute of silence as tribute to the memory of the late Nelson Mandela, former President of the Republic of South Africa.

*(Members stood up and observed one minute silence)*

Thank you. I now invite the Chief Commissioner to deliver his speech.

**The Chief Commissioner:** M. le président, nous sommes réunis aujourd'hui, pour rendre hommage à un homme extraordinaire, un homme dont tous les qualificatifs ne seront exprimés sa sagesse, son humanisme et sa grandeur d'âme. Le monde entier pleure actuellement Nelson Rolihlahla Mandela, premier Président noir post apartheid de l'Afrique du Sud qui s'est éteint le jeudi 05 décembre dernier.

Symbole de la lutte pour l'égalité raciale, ce grand homme simple a combattu la ségrégation raciale et le gouvernement d'apartheid en Afrique du Sud avec conviction, détermination et persévérance pendant plus de 67 longues années.

Permettez-moi, M. le président, de faire un bref rappel sur sa vie. Une vie qui s'est transformée en destin ; une vie commencée dans un village de la province du Transkei, en Afrique du Sud et couronnée par un Prix Nobel de la Paix. Une vie politique exceptionnelle qui contraste avec une vie personnelle parsemée de drames et d'échecs.

Mandela a été l'un des dirigeants historiques de la lutte contre le système politique d'apartheid avant de devenir le premier président noir de la République d'Afrique du Sud de 1994 à 1999, à la suite des premières élections nationales non raciales de l'histoire du pays.

Nelson Mandela s'est joint au *Congrès National Africain* (ANC) en 1944 afin de lutter contre la domination politique de la minorité blanche et la ségrégation raciale menée par celle-ci. Devenu avocat, il participe à la lutte non violente contre les lois de l'apartheid mises en place par le gouvernement du

Parti National à partir de 1948. L'ANC est interdit en 1960, et la lutte pacifique ne donnant pas de résultats tangibles, l'ANC créa une branche armée en 1961.

Le 12 juillet 1963, Mandela est arrêté par la police sud-africaine et est condamné à la prison et aux travaux forcés à perpétuité lors du procès de Rivonia.

Après vingt-sept années d'emprisonnement dans des conditions souvent très dures, Mandela est relâché le 11 février 1990, et soutient la réconciliation et la négociation avec le gouvernement du président Frederik de Klerk. En 1993, il reçoit avec ce dernier le prix Nobel de la Paix pour avoir conjointement et pacifiquement mis fin au régime d'apartheid et jeté les bases d'une nouvelle Afrique du Sud démocratique.

Il mène avec un humanisme hors du commun une politique de réconciliation nationale entre noirs et blancs. Après un unique mandat, il se retira de la vie politique active.

Il s'engagea par la suite dans plusieurs associations de lutte contre la pauvreté et le sida. Elevé au rang de patrimoine commun de l'humanité, il demeure une personnalité mondialement écoutée au sujet des droits de l'homme et est salué comme le père d'une Afrique du Sud multiraciale et pleinement démocratique.

Le 21 mars 1960 à lieu le massacre de Sharpeville dans le sud du Transvaal. Il y a soixante-neuf morts, dont huit femmes et dix enfants, ainsi que cent quatre-vingts blessés, dont trente et une femmes et dix-neuf enfants. La majorité des blessures par balles sont faites dans le dos sur une foule en fuite et non armée. Le gouvernement déclare l'état d'urgence face aux manifestations qui s'ensuivent et interdit l'ANC et le PAC, dont les dirigeants sont emprisonnés ou assignés à résidence. Le Conseil de Sécurité des Nations unies vote le 01 avril la Résolution 134, qui condamne le massacre et enjoint le gouvernement sud-africain « à abandonner ses politiques d'apartheid et de ségrégation raciale ». Albert Lutuli, le président de l'ANC, obtient le prix Nobel de la paix la même année.

Nelson Mandela est plus tard arrêté et est formellement accusé d'avoir organisé une grève en 1961 et d'avoir quitté le pays illégalement. Le 25 octobre, il est condamné à cinq ans de prison. Alors que Mandela purge sa peine, la police arrête plusieurs dirigeants de l'ANC à Rivonia, au nord de Johannesburg, où est situé le quartier général de la direction de la branche armée de L'ANC, le 11 juillet 1963. Il est accusé par le ministère public d'actes

illégaux, de liens avec le parti communiste sud-africain, mais aussi de comploter une invasion du pays par l'étranger, ce que Mandela dément.

Le « procès de Rivonia » débute le 09 octobre 1963 devant la haute cour de Pretoria. Durant le procès, à l'aide des documents saisis à Rivonia, le procureur détaille les commandes d'armes, les liens entre l'ANC et le Parti communiste et les plans destinés à renverser le gouvernement.

Dans sa déclaration pour sa défense le 20 avril 1964, devant la Cour suprême de l'Afrique du Sud à Pretoria, Nelson Mandela expose le raisonnement qui a fait recourir L'ANC à la violence comme tactique. Il révèle comment l'ANC a utilisé des méthodes pacifiques pour résister à l'apartheid pendant des années, jusqu'au massacre de Sharpeville, la déclaration d'état d'urgence et l'interdiction à l'ANC par le gouvernement, qui leur a montré que leur seul choix était de résister à travers des actes de sabotage. Agir autrement aurait été pour eux pareil à une capitulation sans condition.

Il finit sa déclaration, reproduite intégralement dans le *Rand Daily Mail*, le grand quotidien progressiste anglophone de Johannesburg, par ces mots : Je cite :

*« Toute ma vie je me suis consacré à la lutte pour le peuple africain. J'ai chéri l'idéal d'une société libre et démocratique dans laquelle toutes les personnes vivraient ensemble en harmonie et avec les mêmes opportunités. C'est un idéal pour lequel j'espère vivre et agir. Mais, si besoin est, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir. »*

Fin de citation.

Les accusés sont jugés coupables de sédition le 11 juin 1964 et condamnés à la détention à perpétuité. Nelson Mandela est emprisonné dans l'île prison de Robben Island, où il reste dix-huit de ses vingt-sept années de prison.

Sur l'île, il effectue des travaux forcés dans une carrière de chaux. Les prisonniers y sont victimes de kératite, due à la poussière et à la lumière ; Mandela doit d'ailleurs plus tard se faire opérer de ce fait du canal lacrymonasal. Les prisonniers échangent néanmoins leurs connaissances dans ce qui devient « l'université Mandela », parlant aussi bien politique que de William Shakespeare, Nelson Mandela récitant et enseignant le poème *Invictus* (Invaincu) de William Ernest Henley afin de les encourager.

Les conditions de vie dans la prison sont très dures et rudes. Les prisonniers sont séparés selon leur couleur de peau, les prisonniers noirs recevant les plus petites rations. Les prisonniers politiques, dont fait partie Nelson Mandela, sont séparés des criminels de droit commun et ont encore moins de droits.

Le 02 février 1990, le Président de Klerk annonce la levée de l'interdiction de l'ANC et de plusieurs autres organisations anti-apartheid, ainsi que la libération prochaine et sans condition de Nelson Mandela. Ce dernier est libéré le 11 février 1990 et l'événement est retransmis en direct dans le monde entier.

Le jour de sa libération, Nelson Mandela fait un discours depuis le balcon de l'hôtel de ville du Cap. Il déclare son engagement pour la paix et la réconciliation avec la minorité blanche du pays.

A la suite des premières élections générales multiraciales du 27 avril 1994 remportées largement par l'ANC, Nelson Mandela est élu président de la république d'Afrique du Sud. Lors d'un discours le 02 mai il prononce le « *free at last* - enfin libre » de Martin Luther King. Nelson Mandela prête serment aux Union Buildings de Pretoria le 10 mai 1994 devant une grande partie des responsables politiques internationaux.

Si Nelson Mandela n'avait pas existé, l'Afrique du Sud d'aujourd'hui aurait pu être un pays en feu et à sang. A cette époque il était difficile pour un noir de devenir avocat en Afrique du sud. Il était avocat et pourtant il a été emprisonné. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il combattait l'apartheid, un système presque semblable à l'esclavage. L'apartheid a survécu jusqu'au 20<sup>ème</sup> siècle tandis que l'esclavage a été aboli deux siècles de cela. Et cette lutte contre l'apartheid a coûté à Mandela le prix de sa jeunesse. Réalisons – nous vraiment qu'est-ce que c'est que de passer toute sa jeunesse en prison sous le coup d'une condamnation à vie à cause de ses convictions politiques, sans avoir commis aucun crime et sans avoir tuer personne ?

Avons-nous suffisamment de sensibilité pour du moins essayer de ressentir cette douleur de vivre 27 ans de sa vie dans une cellule de deux mètres carrés loin des nôtres et que cela fait de perdre en partie ses capacités visuelles à force de suer matin, midi et soir dans les poussières de la chaux ? Autant de souffrance qu'a vécue Nelson Mandela rien que pour avoir lutté contre un système répressif qui ne reconnaissait pas la dignité humaine.

Malgré tout ce que cet homme a pu endurer, M. le président, qu'a fait Nelson Mandela à sa libération de la prison. Contre toute attente, il fait de sa



priorité la réconciliation de son peuple. *Li dir blier tousala, anou guette pli devant.* En même temps Nelson Mandela prend des actions concrètes pour instituer la Commission Justice et Vérité non pas dans un esprit de vengeance mais beaucoup plus pour panser les plaies de l'apartheid.

M. le président, la vie de Nelson Mandela nous inspire à ne pas se replier sur nous-mêmes mais à agir pour l'avancement de l'homme. C'est important de faire ce que notre destin nous exige de faire. Nous avons tous une mission à accomplir. Accomplissons-le avec sincérité et sagesse. A l'instar de Madame Rosa Parks, de Gandhi, Martin Luther King et de tant d'autres héros. C'est cela la vraie valeur d'un peuple.

M. le président, j'ai eu le plaisir de côtoyer Madiba durant sa visite officielle à Maurice en septembre 1998 pour le sommet de la SADC. Je ne trouve pas les mots pour exprimer mon émotion d'être en face de cette personne, d'écouter son message et la sagesse de ses mots.

A l'occasion de son discours au parlement national, il s'est à plusieurs reprises écarté du texte officiel pour laisser parler son cœur. Il devait déclarer :  
Je cite :

*‘L’hypocrisie que nous trouvons dans le monde, en particulier dans les pays occidentaux, à l’effet qu’il n’y a pas de démocratie en Afrique, en Asie et en Amérique Latine, demande à être dénoncée. Comment peut-on parler de démocratie à des populations qui vivent dans la pauvreté, qui n’ont pas de maison, qui ne savent pas où elles trouveront le premier repas.’*

Fin de citation

Nelson Mandela devait aussi déclarer ceci : Je cite :

*‘Votre pays est petit de par sa taille et de par sa population, mais il a pu créer une nation arc-en-ciel. Cela fait aucune différence qu’un pays soit petit ou grand, car il peut jouer un rôle crucial dans le monde.’*

Fin de citation.

M. le président, afin de commémorer ce grand tribun, le Conseil Exécutif a agréé de procéder à la construction d'un mémorial de Nelson Mandela qui sera dévoilé l'année prochaine à Rodrigues.

M. le président, au nom de tous les rodriguais et des rodriguaises et de cet auguste assemblé, je vous demande d'ordonner au Clerc de transmettre nos sincères sympathies au peuple sud-africain à travers son gouvernement et à la famille du défunt.

Je vous remercie pour votre attention. M. le président.

**Mr. Chairperson:** Thank you, the Chief Commissioner. I now invite the Minority Leader to deliver his speech.

**The Minority Leader (Mr. G. Jabeemissar):** Mr. Chairperson, Sir, I feel deeply honoured and highly privileged to have had the opportunity to address the House this afternoon in order to pay tribute to late Nelson Mandela, former first black President of the Republic of South Africa. Indeed, Mandela was the first black leader who has presided over the destiny of his nation in the post apartheid era. It is also with a sense of profound respect that I will try to speak on that extraordinary human beings that the world has just lost. I said the world because we all know that Mandela was not just a leader of his country, South Africa but also an internationalist, a man whose life has been an inspiration to many other world leaders, a man who has taught lessons on reconciliation, forgiveness and compassion.

Mr. Chairperson, Sir, as the actual President, Jacob Zuma, said yesterday during the funeral ceremony of Mandela, "the latter has lead 95 years of a glorious journey". All those who have learnt about Mandela's history know that few people in this world have had the courage to fight against Oligarki and resist inhuman treatment as he did during the apartheid regime. Certainly, he was not alone; many people in his country who fought for the same cause have lost their lives in the struggle for freedom. Fortunately, he resisted against all ill-treatment and spent 27 years of his life in imprisonment on the now famous Robben Island because of him. His people had great faith and confidence in him because his struggle was genuine. That is why even after his imprisonment, his anti apartheid movement, the ANC, African National Congress continued its way by organising the resistance against apartheid with the help of other allies namely, Tanzania, which played a prominent role in safeguarding the ANC movement. He had faithful militants with him namely, his wife Winnie, Oliver Tambo, Walter Sisulu and others.

Mr. Chairperson, Sir, because of his strong and unflinching determination to get rid of the apartheid system where the black majority was under the servitude of the white minorities, Mandela has won the world's admiration, support and pride. That is why during his long-term imprisonment, when the apartheid regime decided to ban the ANC movement, his wife, Winnie, another

prominent figure of the party did not give up. They did not remain silent but continued to the struggle against the apartheid with the support of friendly allies, such as, Tanzania as I have just mentioned, where they could operate in clandestinely. We should not forget also that the democratic world seriously condemns the apartheid regime of South Africa and impose embargo on the country. We can imagine how difficult life was for the majority black population to be deprived of basic-necessities, such as, food, shelter, education, good health and decent job. Most of the lands, natural resources and the nation's economy were in the hands of the white minority.

Mr. Chairperson, Sir, the main struggle of Mandela was to stop social discrimination against his people. He wanted to see that every man and woman in the country irrespective of the colour of his skins have equal opportunities and equal treatment with regard to social amenities.

In his long walk for freedom, Mandela never gave up in spite of the inhuman condition in which he was detained and all the humiliation he has endured. People all over the world remember him as a man of high integrity, profound humility and honesty. He has showed respect and disciplined in his difficult life. However, the greatest lessons that the world can retain from him is that of reconciliation and forgiveness. That is what makes the difference between him and other world leaders. He was a man of so great and yet so humble, in fact, humility was one of his greatest forces. When we imagine that some political leaders refuse to hold the hands of their opponents, he has been able to forgive his enemies and worked together with them in order to fulfill his ideals. This is a great lesson for us all.

M. le président, tous ceux qui voyaient Mandela à la télé ou entendaient sa voix à la radio même s'ils ne l'ont pas côtoyés personnellement sont très vite touchés par sa personnalité. Il émanait toujours de lui une force incroyable et exceptionnelle même durant les derniers jours de sa vie. Il incarnait une force non seulement physique mais aussi intellectuelle et spirituelle. Il personnalisait la bonté même. C'est la raison pour laquelle il était affectueusement connu comme « Madiba ». En outre, M. le président, le monde entier était fasciné par sa grandeur d'âme. Ce n'est pas étonnant qu'il fut perçu comme le Gandhi de l'Afrique, comme a dit le premier Ministre, Navin Ramgoolam dans son message de sympathie à la nation Sud Africaine à l'annonce de sa mort. C'est qu'il a incarné le Mahatma. Combien de leader politique son prêt à suivre son exemple. Qui sont ceux qui après avoir subi autant d'humiliation, après avoir passé autant d'années en prison à cause de son combat contre l'injustice, contre un système inhumain qui est l'apartheid serait prêt dès sa libération à demander à son peuple de ne pas répondre par la violence, de tendre la main à ces bordiers, de

s'unir pour fonder une nation libre et démocratique. C'est ça Mandela. Il était hors pair, unique.

M. le président, je m'incline devant les prouesses de ce grand homme. Je salut bien bas sa mémoire. L'homme est mort mais pour le monde entier de part sa vie exemplaire Mandela n'est pas mort, ne mourra jamais car il restera un symbole vivant pour toute l'humanité. Contrairement à Gandhi, à Luther King ou d'autres grands défenseurs de droit de l'homme de la planète, Mandela a été une légende vivante. Son combat pour une nation sud africaine libre et démocratique n'a pas été vain et doit inspirer les autres pays du monde spécialement ceux du continent africains ou d'autres peuples continuent à souffrir dans leur propre pays non pas a cause de l'apartheid mais à cause du racisme, à cause des guerres tribales, ethniques et raciales.

M. le président, on ne peut pas parler de Mandela sans parler de la lutte contre le racisme et pour l'égalité du genre dans son pays. Il a démontré que l'éducation et l'arme la plus puissante qu'on peut utiliser pour lutter contre la misère, l'exclusion afin d'améliorer la qualité de la vie dans toute société. Sur ce point il a réussi quand on constate qu'après le démantèlement de l'apartheid tous les noirs, hommes et femmes ont accès à l'éducation. On est aussi fier de constater que dans la fonction publique de son pays, les firmes privés, les parlements régionaux, le parlement national, les noirs, hommes et femmes occupent les places qui leurs reviennent aujourd'hui. Cependant, M. le président, on constate que la lutte contre le racisme doit encore continuer dans ce pays comme dans beaucoup d'autres endroits encore.

M. le président, durant la période de l'apartheid le Sud Afrique était banni du reste du monde démocratique. Le régime subissait non seulement l'embargo économique mais était exclu des grandes compétitions sportives internationales que pourtant le Sud Africain ne manqué pas de talent. Avec son arrivé au pouvoir, le démantèlement de l'apartheid Nelson Mandela a réussi à rendre à son pays un sentiment de grande fierté en lui permettant d'organiser la Coupe du Monde de Rugby et pour la première fois celle de football. C'est la personnalité de Mandela qui a été déterminant à ces grands événements et aura permis au monde entier d'envier ce pays. Depuis il y règne un sentiment de sûreté sans précédent dans ce pays, M. le président. J'en ai personnellement fait l'expérience parce qu'auparavant on disait allait en Afrique du Sud c'est au péril de sa vie. Moi quand je suis allé deux ans de cela j'ai pu constater que c'est vrai, il y a eu du changement. J'ai vu les noirs et les blancs se côtoyer et ce pays inspirer vraiment la confiance.

M. le président, de ce qu'on connaît de Mandela je pense qu'il doit être le symbol idéal pour inspirer tous hommes d'état et politiciens de la planète. Si

Mandela le voulait, il aurait pu rester au pouvoir jusqu'à sa mort mais non arriver à la fin de ces jours et surtout il avait survécu le pire moment de sa vie en luttant pour une cause juste qu'il a réussi. Il a préféré céder la place à d'autres car il savait que les autres pouvaient faire mieux que lui en matière de gouvernance parce qu'il n'avait plus de force pour pouvoir mener à bien ce même combat. Il c'est donc retiré de la présidence. Un autre exemple pour les dirigeants du monde. Sommes-nous prêt à suivre ces pas ? Quand on pense que certains s'accroche au pouvoir jusqu'à la mort ou jusqu'à la destitution pour abus de pouvoir. Ainsi après lui la République démocratique de l'Afrique du Sud a eu comme successeur Thabo Mbeki et aujourd'hui Jacob Zuma que je suis sûr sont très fier de l'héritage qu'il leurs a légué. Il faut souligner de même que même après sa retraite Mandela a toujours été vénéré pour son grand dévouement dans la lutte pour la cause des noirs, non seulement dans son pays mais aussi dans d'autres pays d'Afrique.

M. le président, à l'annonce de la mort de Mandela le 05 décembre dernier j'étais à Maurice. Le lendemain je suis descendu vers Port Louis où je devais aller au Blue Penny Muséum. En arrivant au Blue Penny Muséum, il y avait là un buste de Mandela qui avait été érigé où les gens commençaient à y mettre des guirlandes. Il y avait aussi un livre ouvert pour les messages de condoléances. En pensant à cette homme exceptionnel je n'ai eu que cette pensée pour lui que j'ai écrit en quelques mots. *I quote: « The world has just lost one of its greatest heroes. He is the path that everyone should follow if we want our world to live in peace, harmony and justice » end of quote.*

M. le président, je ne peux pas terminer sans faire mention de quelqu'un qui a été un habitué de Rodrigues. Il s'agit de son excellence M. Matabané, ancien Haut Commissaire de la République Sud Africaine qui a au moins trois reprises nous a rendu visite en compagnie de son épouse. A chaque visite chez nous il n'a pas manqué de nous transmettre le bonjour de Madiba et surtout il était fier de rendre visite à ces frères et sœurs Rodriguais qu'il dit sont issues du même continent que lui donc c'est pourquoi nous sommes considérés comme ces frères et sœurs. C'est pour dire que même en étant petites, Rodrigues a été toujours bien vue par nos frères et sœurs d'Afrique. Je n'oublie pas aussi la visite d'une délégation parlementaire d'une des provinces d'Afrique du Sud l'année dernière et ma première parole quand j'ai pu les rencontrés ici dans cette chambre, dans une des salles de l'assemblée ici, je leurs ai dit comment va Madiba parce que moi aussi j'ai eu cette instinct de leur demander en première lieu comment va Madiba. Donc, cela me fait vraiment honneur que notre l'assemblée régionale ai pu se réunir aujourd'hui en séance spéciale cette après midi pour lui rendre hommage.

M. le président, de part le nombreux témoignage entendu de part le monde sur Mandela, on est tous unanime, Mandela est un symbol indélébile. Il est le chemin tracé pour tous ceux et celle en quête de justice de liberté et de fraternité.

M. le président, à Maurice il y a plusieurs traces de Mandela, notamment le Centre Nelson Mandela pour la culture Créole et certaines rues qui portent son nom. J'allais demander, là j'ai entendu le chef commissaire dire que le conseil à déjà prit note qu'il allait ériger une stèle, je ne sais pas quoi, en sa mémoire mais moi j'allais lui demandé que le Conseil Exécutif prenne, se penche sur la possibilité de nommer une institution ou une place publique de Rodrigues ou d'ériger un buste en mémoire de Nelson Mandela chez nous.

Mr. Chairperson, Sir, let me end by requesting you to be kind enough to direct the Clerk to convey to the President of the Republic of South Africa and to the bereaved family of Nelson Mandela through the High Commissioner of South Africa our sincere condolences and deepest sympathy on behalf of the House and the whole population of Rodrigues. Thank you for your attention.

**Mr. Chairperson:** Thank you, Minority Leader. Respected Members, on behalf of the members and staff of the Rodrigues Regional Assembly, I associate myself with the Chief Commissioner and the Minority Leader to pay a fitting tribute to late Nelson Rolihlahla Mandela, also called Tata Madiba, former President of the Republic of South Africa.

With the passing away of this man, the world has lost one the most illustrious sons of Africa and one of the greatest believers and fighters for human dignity and freedom. Born at the end of the First World War in 1918, he rose to all challenges in life. He was like "*Le Chevalier sans peur et sans reproche*." He fought the ruthless apartheid system for which he was confined to 27 long years of imprisonment but these long years of imprisonment did not prevent him from realizing his dream of unity. On the contrary, in 1994, he emerged to become the country's first black President and played a leading role in restoring peace in a deeply divided South Africa.

Today, the whole world mourns his passing away. Statesmen from different countries have paid a great tribute to him. He has been looked upon like an icon, a giant, a liberator with great vision and a peacemaker in the real sense amongst others.

To me, Tata Madiba Nelson Mandela was in some way the Mark Anthony of the Roman Civilization and the Mahatma Gandhi of the African nation at large.

**/UNREVISED/**

I direct the Clerk of the Regional Assembly to convey the sincere condolences of the Rodrigues Regional Assembly to the Government of the Republic of South Africa on the demise of Late Nelson Mandela.

*Que son âme repose en paix bien méritée.* Thank you for your attention.

The House has already been adjourned to Thursday 19 December 2013 at 15.00 hours.

The House stands adjourned.

*At 16.15 hours the Assembly was, on its rising, adjourned to Tuesday 04 March 2014 at 10.30 hours.*